CCI EURE-ET-LOIR

Le Président

MAIRIE DE BERCHERES-SUR-VESGRE
MONSIEUR GUY PRADES
LE MAIRE
2 RUE DU PONT
28260 BERCHERES-SUR-VESGRE

Réf : BRO/PVU/FMA/ACR
DED – 059/2026

Dossier suivi par :
Adrien CROIZIER
Tél : 02 37 84 28 50
Adrien.croizier@cci28.fr

Chartres, le 21 août 2026

Elu référent :
Daniel GERMAIN

Objet : Avis sur le projet de modification n°1 du PLU de Berchères-sur-Vesgre.

Monsieur le Maire,

Vous nous notifiez pour avis le projet de modification n°1 du plan local d'urbanisme de Berchères-sur-Vesgre, ce dont nous vous remercions.

Nous avons bien pris en compte que cette modification vise à adapter les dispositions réglementaires écrites et graphiques de la zone naturelle, et plus particulièrement à créer le sous-secteur « Nta » dédié au Domaine de Herces, pour permettre l'implantation de structures d'hébergement légères en bois et ponctuellement en maçonnerie.

Cela permettra notamment l'extension du centre de séminaires résidentiel actuel qui est un pôle d'activité économique et touristique historiquement ancré sur le territoire communal permettant de passer de 59 chambres, 10 salles de réunion pour une capacité d'accueil de 195 personnes à 126 chambres et 16 salles de réunion pour une capacité portée à 250 personnes.

Après un examen attentif de ce dossier par l'élu référent, nous avons l'honneur de vous informer que la CCI Eure-et-Loir émet un avis favorable.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Bruno ROCQUAIN

